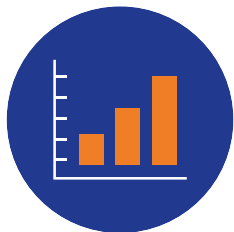


ACCÉLÉRER LA TRANSITION JUSTE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Le Mécanisme de Transition Juste est un outil du Pacte Vert européen pour accompagner la transition vers une économie climatiquement neutre.



OBJECTIFS

Atténuer les effets de la transition sur le territoire des Bouches du Rhône grâce à la transformation de l'industrie, à la reconversion et la formation des travailleurs et permettre de contribuer concrètement à la baisse des émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'à la création d'emplois.



TYPES D'ACTIONS

/// Volet 1 : Optimiser le cycle de la matière :

- Démantèlement et tri des déchets dans un objectif de recyclage et valorisation
- Fabrication de matières premières secondaires à partir de déchets et de matières biosourcées
- Allongement de la durée de vie des produits, écoconception et réemploi

/// Volet 2 : Adopter un mix énergétique sobre, propre et compétitif

- Fabrication d'équipements et de systèmes permettant la production, le stockage et l'usage des énergies renouvelables
- Production d'énergie à partir de sources renouvelables (création/extension)
- Réseau de chaleur et/ou de froid (création/extension/amélioration)
- Stockage d'énergie de source renouvelables
- Efficacité énergétique des équipements et des bâtiments industriels

/// Volet 3: Innover pour l'écologie industrielle

- Optimisation du cycle de la matière
- Energies renouvelables et l'efficacité énergétique des équipements et bâtiments industriels

NIVEAU D'INTERVENTION

/// Taux de financement de 70% max

Le montant et le taux de cofinancement seront calculés en fonction du régime d'aides d'Etat appliqué

/// Assiette de dépenses éligibles de 500K€ min



CRITÈRES DE SÉLECTION

- /// Raison d'être du projet, modalités d'élaboration et cadre de réalisation
- /// Appréciation du niveau de maturité du projet
- /// Valeur ajoutée et impact du projet sur sa thématique ou le territoire
- /// Réponse aux enjeux du développement durable/respect des principes horizontaux/charte des droits fondamentaux
- /// Capacité administrative du porteur
- /// Performance financière du projet
- /// Contribution du projet aux indicateurs du programme



BÉNÉFICIAIRES

- /// PME et TPE, dont les jeunes pousses
- /// Associations
- /// Sociétés de projet qui ont les caractéristiques d'une PME au sens communautaire
- /// Organisme publics
- /// Fondations
- /// Organismes de recherche et de diffusion des connaissances
- /// Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche



DATE DE CLÔTURE

09 MAI 2023

DÉPENSES ÉLIGIBLES

- /// Dépenses d'investissement matériel et immatériel
- /// Etudes spécifiques
- /// Coûts directs forfaitaires de frais de personnel
- /// Coûts indirects forfaitaires



CONTACT

contact@axessdev.com

axess
Développement